

Nuit Debout Angers

Édition n°4 du 27 juin 2016 / 119 mars 2016

Facebook : Nuit debout Angers // Twitter @NDeboutAngers //

Mail : nuitdeboutangers@gmail.com // Site internet : <https://angers.nuitdebout.cc/>

GESTES POUVANT ETRE UTILISÉS LORS DES DEBATS ET ASSEMBLÉES



L'Edito Debout : « Bienvenue en esclavage ! » :

Les débats sur la loi « El Khomri » se sont terminés vendredi 24 juin... Cette loi initialement nommée « Nouvelles libertés et nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » est devenue « Modernisation du droit du travail » **vous repasserez pour vos libertés !**

Jamais les élus d'un gouvernement n'avaient été aussi loin dans la « fil de puterie », détruisant entièrement le code du travail et les progrès issus de 100 ans de lutte !

Qu'est ce que le code du travail ?

Les prémices du code du travail sont issues d'un rapport du docteur Villermé en 1840 qui dénonce l'état de santé catastrophique des ouvriers, les conditions de travail des enfants et l'absence de protection des travailleurs face à leur employeur... Ces textes sont intégrés au code civil et en seront détachés en 1910 suite à l'accident du Courrières où une explosion géante avait enseveli plus de 1100 mineurs. Le directeur de l'époque les avait déclarés morts et fait murer la mine pour que le travail reprenne, mais 15 jours plus tard des survivants en sont ressortis...

Comment s'applique t-il ?

Le patron décide de l'organisation du travail : les horaires de ses employés, le montant de leurs salaires, leurs dates de vacances, etc. Mais il ne peut pas faire ce qu'il veut. Il doit respecter des règles, celles qui sont définies dans le Code du travail !

Pourquoi le réformer ?

Depuis sa création certains prétendent que le code du travail nuit à la compétitivité et à l'embauche, comme si le code de la route empêchait de circuler ...

Cette loi reprend toutes les revendications du Medef, appuyant sur « le coût du travail » faisant l'impasse sur les salaires des grands patrons (Bernard Arnault par exemple gagne 10000€ par minutes !)

Loin de simplifier le code du travail, le dernier projet enlève des droits sociaux et des protections aux salariés, sans contreparties !

Que contient le nouveau code du travail ?

Le fait que toutes les mentions de « prud'homme », « respect de la personne » et « harcèlement » soient retirées du code du travail en dit long sur l'ambition de cette loi. Fin des 35h, possibilité de travailler jusqu'à 14h par jour, possibilité pour les entreprises de faire un plan social sans pour autant justifier de difficultés financières, affaiblissement du rôle de la médecine du travail, possibilité d'augmenter la durée du travail et de baisser les salaires sans contrepartie, baisse des indemnités pour les malades et accidentés du travail...



Que reste-t-il du Code du travail ?!

« Toutes ces mesures sont **inacceptables**!! Il faut se mobiliser maintenant ! Car une fois cette loi mise en application, il sera très compliqué de faire un retour en arrière ! »

Néo.

Tu veux ou tu veux pas ?

NON à l'Union Européenne !

Historique ! : le 23 juin le Royaume-Uni a voté à près de 52 % en faveur du BREXIT , entraînant la démission (à venir) du 1er ministre et l'effondrement des marchés financiers... Panique à l'U.E !

OUI à l'aéroport de Notre Dame des Landes !

Le 26 juin, consultation contestée et contestable des habitants de la Loire Atlantique (uniquement) concernant le fameux projet d'aéroport... le OUI l'a emporté à 55 %.

Il est plus que jamais important de soutenir nos ami(e)s ZADistes !!

Réservez votre week end du 9-10 juillet ! <https://www.facebook.com/events/557733241071007/>

L'agenda de la semaine :

● **Mardi 28 juin** : Manifestation contre la loi Travail, 10h30 Place du Ralliement (certains iront à Nantes !)

● **Mercredi 29 juin** : Nuit Debout à Angers, place du Ralliement, à partir de 19h.

● **Jeudi 30 juin** : Nuit Debout devant les abattoirs à Ancenis (44) !
Évènement 269Life Libération Animale
<https://www.facebook.com/events/107560113000283/>

● **Samedi 2 juillet** : « ARRIVÉE DU TOUR DU MONDE À MOULINSART ! »



● **Samedi 2 juillet** : Nuit Debout à Angers, place du Ralliement, à partir de 19h.

9-10 juillet Notre Dame des Landes 2016

Réservez votre week end

Organisation : Coordination des opposants

Plus d'infos prochainement

I hope you don't leave the union. We are stronger together!



NO! We don't need people from another country telling us what to do! WE WANT OUT!



I hope you don't leave the Union. We are stronger together!



La gazette recherche toujours des rédacteurs, des graphistes, des articles...

Si tu es intéressé.e, prends contact avec la commission communication lors de la prochaine Nuit Debout.

On compte sur toi !!

« Le paradoxe, ou la clé, ou l'attrape-nigaud, c'est que l'affirmation de notre volonté est le fondement de notre esclavage, tandis que notre soumission est la condition de notre liberté. »

Arnaud Desjardins